

## Construire en bois

# Les marques de qualité du bois construction

**Au-delà du processus de certification, certains professionnels de la construction bois se sont engagés dans une démarche de qualité de leurs produits, avec une volonté de mettre en valeur leur savoir-faire. En découlent des marques de qualité.**



Ces démarches volontaires ont donné lieu à la création de marques collectives. Les entreprises signataires répondent à la charte de cette marque qui astreint à un certain nombre d'exigences et de contrôles. Ces marques, liées à la construction bois, sont Menuiseries 21, qui concerne les fenêtres en bois et mixtes bois/alu, Charpentes 21, qui qualifie les charpentes sur mesure et la nouvelle marque Maisons bois 21, qui distingue les maisons bois de qualité.

### Menuiseries 21, pour des fenêtres de qualité

La marque de qualité Menuiseries 21, créée en 2002, regroupe aujourd'hui une trentaine d'entreprises françaises, spécialistes de la fenêtre bois et bois aluminium. Ces entreprises s'engagent sur le terrain de la qualité à travers une charte axée sur trois points essentiels :

- la qualité technique
- la qualité environnementale
- la qualité de service au consommateur

Les entreprises, volontaires, font ainsi qualifier leurs produits et se soumettent à un certain nombre de contrôles indépendants qui garantissent au consommateur la réalité des efforts accomplis.

Du point de vue technique, la marque Menuiseries 21 est particulièrement exigeante quant à la qualité de conception des fenêtres. Les entre-

prises doivent ainsi se conformer aux normes en vigueur (une conformité pas si évidente que ça). Les produits font également l'objet d'évaluations par le FCBA (conformité aux normes, tests Air Eau Vent) et audits. Toutes ces précautions permettent de garantir des fenêtres performantes, au niveau thermique, acoustique et étanchéité. Les signataires de la charte Menuiseries 21 sont, par ailleurs, entrés dans un processus de respect de l'environnement, qui est évalué chaque année sur la base de 4 indicateurs : la consommation de matières (matières premières, énergie et eau), la gestion des déchets, la certification des bois, et la réduction des émissions de COV. Pour donner quelques résultats : les signataires ont progressé de 92,5 % quant à la gestion des déchets depuis 2002, ont multiplié par 6 les quantités de bois certifiés, et divisé par 54 les quantités de COV émises. [www.menuiseries21.com](http://www.menuiseries21.com)

### La Charte Afcobois

L'adhésion au syndicat français des constructeurs bois implique le respect d'une charte de qualité définissant les contraintes qui s'imposent à ses adhérents. Ainsi, ces constructeurs bois s'engagent à respecter les règles de l'art et les réglementations en vigueur ; respecter les engagements contractuels (qualité, prix et délais convenus, garanties et assurances légales) ; respecter l'environnement (augmentation des bois éco-certifiés, réduction, gestion et valorisation des déchets) ; adopter une gestion « citoyenne » de leurs chantiers ; et assurer un service de qualité envers le client (orientation, conseil, SAV).



Menuiseries 21, ce sont des fenêtres en bois, conçues et fabriquées dans le respect des normes et respectant l'environnement. (Atulam)



Charpentes21 est une marque volontaire assurant les qualités techniques et environnementales des charpentes. (Cenomane)

## Charpentes 21, pour des charpentes dans les règles de l'art

La marque de qualité Charpentes 21 a été créée en 2003 et repose sur une charte, commune aux signataires. L'objectif de cette marque est à l'origine de promouvoir l'image de la charpente bois taillée sur mesure et de permettre aux entreprises de faire évaluer et donc mettre en valeur leurs produits. Les initiateurs de cette marque ont, dès sa création, décidé de mettre en place une démarche de progrès autour de trois engagements :

- les qualités techniques
- les qualités environnementales
- les conditions de travail

L'engagement technique passe par une réelle qualité de conception (respect des règles archi-

tecturales, respect des règles de construction, analyse de la nature du support, dimensionnement, plans d'exécution et de mise en œuvre) qui est vérifiée et validée par un organisme tiers. La marque Charpentes 21 étend ses exigences à l'étape de fabrication et garantit la précision des usinages, la conformité de chaque élément aux exigences réglementaires et la mise en œuvre de traitements adaptés à la destination de l'ouvrage. Enfin, les entreprises signataires s'engagent à ce que les poseurs soient compétents et qualifiés Qualibat. L'accompagnement et l'évaluation annuelle de chaque entreprise font l'objet de l'intervention d'un organisme indépendant et habilité (SOCOTEC consulting Nors-Ouest). L'objectif environnemental des signataires Charpentes 21 repose sur une volonté d'amélioration selon trois axes : favoriser les bois

éco-certifiés, diminuer la part de déchets non recyclés et diminuer le volume de produits solvants au profit de produits en phase aqueuse. Les signataires sont interrogés annuellement sur ces trois points, ces contrôles permettant d'évaluer l'impact environnemental de la fabrication des charpentes taillées en bois, et son évolution. Enfin, chaque signataire de la charte s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'actions de sorte à réduire les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles. En un mot : améliorer les conditions de travail (limitation du port manuel de charges, réduction des poussières, prévention des risques liés au travail mécanique). Pour accompagner et évaluer cette démarche, l'organisme OPPBTP met en place un contrat adapté à chaque entreprise.

[www.charpentes21.com](http://www.charpentes21.com)

## Maisons bois 21

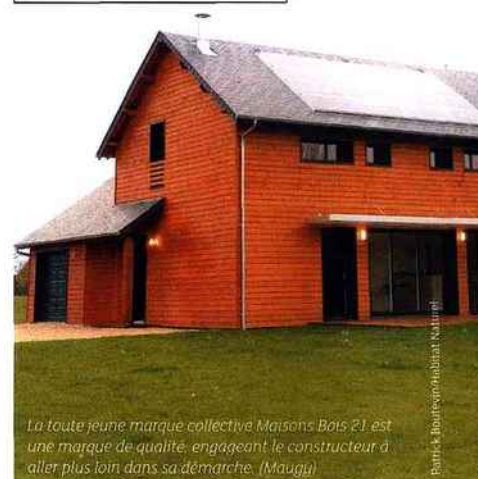
La plus jeune des trois marques de qualité 21 est née le 16 octobre 2009, lors du Salon Maison Bois d'Angers. Dix entreprises sont d'ores et déjà engagées dans cette démarche qui ambitionne de valoriser, à l'image de ses aînées, les qualités techniques et environnementales d'une maison bois dans son ensemble. L'idée majeure étant de distinguer les constructeurs bois compétents et sérieux, capables de réaliser une maison de grande qualité. Et de ce fait sécuriser les maîtres d'ouvrage et les orienter vers des professionnels à même de répondre à leurs attentes.

Relativement différente, du fait de son objet, des deux autres marques de qualité, cette nouvelle marque de qualité a nécessité une définition précise de ce que l'on entend par « maison bois » :

- ouvrage hors d'eau hors d'air
- isolé
- revêtement extérieur inclus (couverture exclue)

En résumé, structure et enveloppe définissent la base de ce qui est évalué par Maisons bois 21.

Niveau exigences, les entreprises volontaires feront préalablement l'objet d'un audit (bureau d'études, atelier de fabrication et pose via un audit de chantier) de sorte à déterminer si leur profil correspond aux attentes de la marque. Cette marque de qualité impose également un certain nombre de contraintes en termes de qualité de conception, de conformité aux normes, de fabrication maîtrisée et de mise en œuvre qualifiée afin de garantir les qualités techniques de la construction. Des contraintes qui, bien entendu, seront contrôlées par un organisme indépendant. Sur la question de la démarche environnementale, Maisons bois 21 suivra l'exemple des deux autres « Marques 21 » en utilisant une série d'indicateurs, permettant de mesurer annuellement l'impact environnemental des entreprises signataires. Enfin, les candidats à l'obtention de la marque « Maisons bois 21 » devront avoir réalisé un test d'étanchéité à l'air révélant un résultat inférieur à 0,6 m<sup>3</sup>/h.m<sup>2</sup> pour décrocher le précieux sésame.



La toute jeune marque collective Maisons Bois 21 est une marque de qualité engageant le constructeur à aller plus loin dans sa démarche. (Maugli)